# Directives du Rapport Pays sur le Soutien À la Statistique (CRESS)



## Table des matières

SIGLES ET ABRÉVIATIONS	5
Contexte	6
Chapitre 1 : Cadre institutionnel du CRESS: Organisation et Fonctionnement	7
1.1 Qu'est-ce que l'exercice CRESS ?	7
1.2 Pourquoi est-ce important ?	9
Outil de coordination et de partenariat	9
Outil de plaidoyer pour le financement de la statistique	9
1.3 Le cadre de coopération entre PARIS21 et le Pays	9
Chapitre 2 : Méthodologie du CRESS	12
2.1 Composition et responsabilités de l'Équipe de projet CRESS (ONS)	12
2.2 Dispositif de coordination de l'exercice CRESS par le Pays	13
2.3 Calendrier de mise en œuvre du CRESS	14
2.4 Développer et adapter la méthodologie et les outils CRESS pour le pays	15
2.4.1 Adaptation des questionnaires	15
2.5 Forum de lancement de l'exercice CRESS	17
2.6 Portée de la collecte de données	18
2.6.1 Cibles de l'exercice CRESS	18
2.6.2 Activités statistiques couvertes par le CRESS	18
2.6.3 Financements visés	19
2.6.4 Couverture temporelle	21
2.7 Remplissage des questionnaires du CRESS	21
Remplissage du questionnaire Q2	23
Remplissage du questionnaire Q3	23
Remplissage du questionnaire Q4	24
Remplissage des questionnaire Q5 et Q6	24
2.7.1 Remplissage des questionnaires au sein d'un ministère	24
2.7.2 Prise en compte des mouvements institutionnels (fusion et scission de Minis	•
2.7.3 Remplissage du questionnaire par les organismes sous tutelle d'un Ministère	
2.8 La validation des données	25
2.9 Protocole de transmission des données	26
2.10 Validation des résultats	26
Chapitre 3 : Résultats attendus de l'exercice CRESS	26
3.1 Cadre d'analyse	26
3.2 Rapport CRESS	27

3.3 Base de données sous forme de fichiers Excel	28
3.4 Amélioration de la coordination sur le financem	ent des statistiques28
3.5 Plan de communication sur le CRESS et suppo	orts de plaidoyer28
Chapitre 4 : Questions récurrentes d'exercices CRES	SS en Asie et en Afrique31
Annexes:	Error! Bookmark not defined.
Annexe I : Questionnaires standard	Error! Bookmark not defined.
Annexe II: Validation des questionnaires	Error! Bookmark not defined.
Annexe III : Plan du Rapport CRESS	Error! Bookmark not defined.
Annexe IV: Exemple de TDR pour élaboration du C	CRESS Error! Bookmark not defined.

## SIGLES ET ABRÉVIATIONS

	Observatoire Economique et Statistique d'Afrique Subsaharienne						
AFRISTAT							
BAD	Banque Africaine de Développement						
BAPS	Plan d'Actions de Busan pour les Statistiques (BAPS : Busan Action Plan						
D/ (i O	for Statistics)						
BM	Banque mondiale						
CRESS	Rapport pays sur le soutien à la statistique (CRESS : Country Report on						
	Support to Statistics)						
CAS	Charte africaine de la statistique						
CCS	Comité de Coordination Statistique						
CEDEAO	Communauté Économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest						
CNS	Conseil National de la Statistique						
FMI	Fonds monétaire international						
FNDS	Fonds National de Développement de la Statistique						
ICS	Indicateur de Capacité Statistique (calculé par la Banque Mondiale)						
IDA	Agence de Développement International (International Development						
	Agency)						
ODD	Objectifs de développement durable (SDG : Sustanaible Development Goals)						
ONS	Office national de statistique						
PARIS21	Partenariat statistique pour le développement au XXIème Siècle						
PAMS	Plan d'actions de Marrakech pour les statistiques (MAPS)						
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement						
PRESS	Rapport des Partenaires sur le Soutien à la Statistique (Partner Report on						
PRESS	Support to Statistics)						
PD	Partenaires au développement						
UA	Union africaine						
UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine						
SNDS	Stratégie nationale de développement de la statistique						
SSN	Système statistique national						
SSS	Structures statistiques sectorielles						
	•						

### Contexte

En 2011, PARIS21 a lancé la méthodologie du Rapport national sur l'appui aux statistiques (en anglais : Country Report on Support to Statistics, qui sera appelé ci-après dans ce document « CRESS »). Le concept est le même que pour le Rapport des partenaires sur l'appui statistiques (PRESS : Partner Report on Support to Statistics) mais à l'échelle du pays.

Introduit en 2008, le PRESS est un rapport annuel sur l'appui technique et financier au développement statistique qui vise à générer des informations sur l'étendue du soutien aux statistiques, à la fois technique et financier, fourni par les organismes multilatéraux et bilatéraux de développement. Il est devenu un outil précieux de collaboration entre partenaires et de plaidoyer pour le développement statistique.

Conscient de la couverture insuffisante des financements statistiques par le PRESS, le CRESS est un processus approfondi à l'échelle du pays qui permet de mieux comprendre et documenter les sources, le montant et le type de financement reçu par les systèmes statistiques nationaux. Le CRESS recensent diverses sources telles que le gouvernement, les partenaires au développement et d'autres entités. Un système de suivi peut également être mis en place pour suivre les investissements dans les statistiques actuellement disponibles ou à mettre à disposition.

Le CRESS est une contribution précieuse à l'examen des Stratégies nationales de développement de la statistique. Les systèmes statistiques des pays en développement bénéficient des informations que le CRESS produit, ce qui peut les aider à mieux planifier leur développement statistique. Ceci est particulièrement pertinent dans le contexte actuel.

En effet, adopté en mars 2017 par la Commission de statistique des Nations Unies , le Plan¹ d'actions mondial de Cap Town pour les données sur le développement durable fournit une feuille de route et des actions clés pour moderniser les systèmes statistiques et développer les capacités statistiques afin de répondre aux besoins futurs. Il y est mentionné que des investissements continus sont nécessaires pour briser le cycle de négligence et de désuétude des statistiques et que l'investissement public dans les statistiques devrait être la principale source de soutien² financier aux systèmes statistiques nationaux. Même si le soutien des partenaires au développement reste essentiel pour alimenter les activités statistiques au niveau des pays. Par ailleurs, la demande accrue de statistiques due à l'Agenda 2030 pour le développement durable nécessite une hiérarchisation car les ressources deviennent plus limitées.

Afin d'élargir le CRESS en tant qu'outil pour aider les bureaux de statistique et les systèmes statistiques à mieux planifier le développement statistique national, PARIS21 a mis à jour sa méthodologie dans ce document.

Le présent rapport est organisé en quatre parties. Le premier chapitre donne une vue d'ensemble de ce qu'est le CRESS, son organisation et son fonctionnement. Le chapitre suivant se concentre sur la

<sup>1</sup> Le plan s'appuie sur les précédents plans d'actions mondiaux pour les données sur le développement lancés à Marrakech (PAMS - 2004) et à Busan (BAPS - 2011). Il a été adopté par la Commission de statistique des Nations Unies et accueilli par l'Assemblée générale des Nations Unies en juillet 2017 (Résolution 71/313)

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Charte Africaine de la Statistique (Principe 3): « La mise à disposition de ces ressources incombe principalement aux gouvernements des Etats parties ».

méthodologie du CRESS. Le chapitre 3 décrit les résultats du CRESS, tel que le rapport, la base de données, l'impact sur la coordination du financement des statistiques et les supports de plaidoyer et de communication. Enfin, le dernier chapitre relève les principaux défis du processus CRESS et les leçons apprises des exercices précédents.

# **Chapitre 1 : Cadre institutionnel du CRESS: Organisation et Fonctionnement**

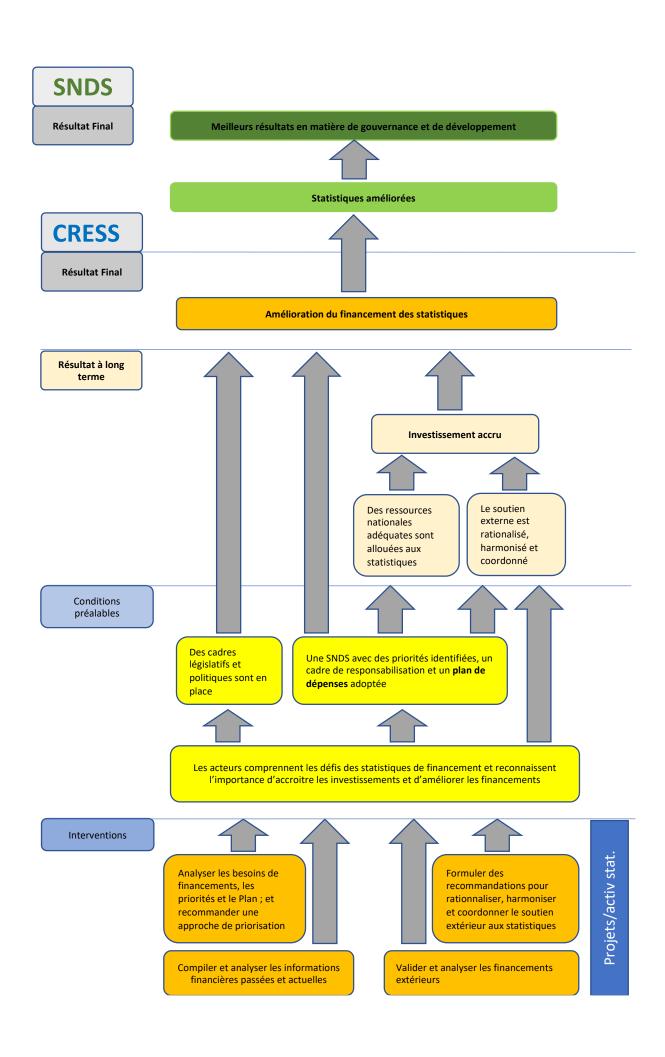
#### 1.1 Qu'est-ce que l'exercice CRESS ?

L'exercice CRESS fait intervenir plusieurs acteurs qui sont PARIS21, l'Office National de la Statistique en tant que Chef de file, les autres unités statistiques ayant mandat de production de statistiques officielles, les partenaires au développement, les structures chargées de la programmation et de l'exécution du budget national et des structures privées.

L'objectif général est de recenser l'ensemble des financements du Système Statistique National (SSN) par le gouvernement et par les partenaires techniques et financiers (PTF). Plus spécifiquement, le CRESS doit permettre:

- d'informer les parties prenantes au financement de la statistique sur les montants des financements passés et futurs, leur évolution, les sources, les types et les modalités du financement, les domaines financés et l'alignement des financements sur les priorités nationales.
- 2. d'analyser les facteurs qui facilitent ou entravent le soutien aux statistiques et la mesure de leur financement
- 3. de fournir les informations utiles à une meilleure coordination des stratégies de financement et à un plaidoyer fructueux.

Le schéma ci-dessous indique une synthèse des changements que le CRESS peut apporter à l'accroissement des financements des statistiques.



#### 1.2 Pourquoi est-ce important?

Tel que souligné dans le schéma, l'objectif des interventions CRESS est de mettre en lumière les lacunes en matière de financement des statistiques. L'impact visé à long terme étant des ressources nationales adéquates allouées aux statistiques et une meilleure coordination et rationalisation du soutien externe. L'exercice CRESS peut donc servir d'outil de coordination et de partenariat, et de plaidoyer pour le financement de la statistique.

#### Outil de coordination et de partenariat

L'exercice CRESS permet de mesurer le volume des financements statistiques, leur évolution et les domaines qui en sont bénéficiaires ainsi que les facteurs qui entravent éventuellement son évaluation. Ceci constitue une base solide pour la mise en place d'un cadre de coordination et d'animation d'un dialogue entre les différentes parties prenantes à la production et à l'utilisation des statistiques officielles. Il permet ainsi d'éviter la duplication des efforts en permettant une meilleure coordination entre les différentes parties prenantes de la statistique et de s'assurer que les financements sont alloués dans le sens de la satisfaction de la demande des utilisateurs de statistiques officielles.

#### Outil de plaidoyer pour le financement de la statistique

La mise en évidence des domaines bénéficiaires des financements statistiques et ceux en souffrance ainsi que le suivi-évaluation du SSN est un excellent support pour un bon plaidoyer factuel en faveur de la statistique.

#### 1.3 Les modalités de mise en œuvre

Les deux principales parties à la mise en œuvre de l'exercice CRESS sont **l'Office National de la Statistique** (ONS, chef de file) et **l'Agence de Soutien** (partenaires techniques externes).

- Le CRESS est conduit et mis en œuvre par l'ONS du pays, avec l'engagement du statisticien national ou du directeur général.
- Une personne focale de l'ONS devra être nommée ; elle sera responsable de la coordination de toutes les activités du CRESS et travaillera directement avec l'agence de soutien.
- Pour guider le travail du CRESS, L'ONS prend en charge la logistique et les exigences administratives et fournit un soutien technique sur les activités du CRESS.

Les différentes étapes de l'exercice CRESS que l'ONS doit prendre en charge sont énumérées dans le tableau suivant:

<b>ć</b>	Authorita										Caler	ndier (	Sema	ines)							
Étapes	Activités	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
	Soumettre la proposition de financement																				
1	à l'agence de soutien avant le démarrage de l'exercice CRESS																			ļ	
2	promite of the control of the contro																				
2																					
2	Mettre en place une Équipe de projet et un Comité de pilotage si nécessaire																			 	
3	Examiner et affiner la méthodologie CRESS en coordination avec les partenaires techniques externes																				
3	Développer une note conceptuelle en utilisant le gabarit préparé par l'agence de soutien et en adaptant le cadre analytique et le calendrier de déroulement de l'exercice CRESS																				
3	Adapter/réviser les questionnaires CRESS fournis par l'agence d'appui, si nécessaire																				
4	Préparer et organiser la réunion de lancement et le forum de diffusion																				
5	Coordonner les réunions et les consultations avec les principales parties prenantes du SSN (ministères/agences de tutelle, partenaires de développement, autres partenaires de financement)																				
5	Collecter des données sur le financement avec l'appui des partenaires techniques externes																				
6	Compiler et traiter les questionnaires en collaboration avec les partenaires techniques externes																				
6	Créer et assurer la maintenance de la base de données CRESS																				

7	Mener des exercices de validation sur les données collectées, en relation avec les partenaires tecniques externes									
8	Assister les partenaires techniques externes dans l'analyse des résultats du CRESS, si nécessaire									
8	Assister les partenaires techniques externes dans la préparation des rapports provisoires et finaux sur le CRESS									
9	Présenter les résultats préliminaires du CRESS lors d'un forum/réunion de validation avec les parties prenantes									
10	Obtenir l'approbation du rapport final par les autorités nationales compétentes, si nécessaire									
11	Fournir à l'agence de soutien une copie du rapport final pour publication									
11										
12	Soumettre un rapport financier à l'agence de soutien après l'achèvement du projet									

#### Le soutien des partenaires techniques pourra prendre la forme suivante:

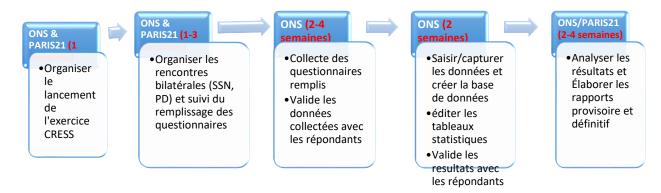
- 1. Approuver la proposition de financement de l'exercice CRESS soumise par l'ONS
- 2. Engager un consultant international et un consultant national, si nécessaire, pour aider et guider les activités du CRESS
- 3. Supporter l'ONS pour adapter la méthodologie CRESS aux besoins et aux exigences du pays
- 4. Supporter l'ONS à l'élaborationdes lignes directrices pour le rapport CRESS Fournir un financement pour la collecte de données et pour les réunions de lancement et de diffusion
- 5. Co-développer la stratégie de communication du CRESS, financer la publication du rapport du CRESS et aider à la diffusion des résultats
- 6. Si les données sont disponibles, préremplir les questionnaires à l'aide des données du rapport PRESS, SNDS et d'autres sources

#### 1.

### **Chapitre 2 : Méthodologie du CRESS**

Il s'agit d'une méthodologie préparée par PARIS21 et qui a été testée dans un certain nombre de pays. Tels que les Philippines, le Cambodge, la Mauritanie, le Bénin, le Sénégal et le Niger.

Figure 1 Le processus de l'exercice CRESS



#### 2.1 Composition et responsabilités de l'Équipe de projet CRESS (ONS)

Le CRESS est un exercice mené par les pays. L'ONS, soutenus par un consultant international et un consultant national engagés par PARIS21, forme **une équipe de projet CRESS** pour gérer et coordonner le processus. Elle doit être composée de responsables clés de l'ONS et de membres sélectionnés du personnel de l'unité de coordination statistique. La composition et le fonctionnement de l'équipe de projet CRESS doivent être définis par le Statisticien National ou le Directeur Général de l'ONS sur la base des instruments réglementaires à sa disposition.

**Astuce**: Une Note de Service du Statisticien National ou du Directeur Général de l'ONS pourrait mettre en place l'équipe de projet CRESS en précisant ses membres et ses missions. En plus des membres désignés de l'ONS, l'Équipe CRESS pourrait inclure les principaux producteurs sectoriels de statistiques ainsi que des membres des agences en charge du budget de structures de production de statistiques officielles.

**Une note conceptuelle**, préparée par l'agence de soutien, est partagée avec l'ONS. Elle décrit l'organisation de l'exercice CRESS dans le pays et fournit des informations supplémentaires sur les rôles respectifs de l'ONS et de l'agence de soutien (Annexe I).

Cette note conceptuelle doit être modifiée en vue de préciser :

- 1. le calendrier de l'exercice CRESS
- 2. le cadre analytique (en particulier les tableaux statistiques à éditer sur la base des questionnaires adaptés)
- 3. le format du rapport CRESS (Plan détaillé)

Ce travail d'approfondissement de la note conceptuelle qui est l'une des premières étapes de l'exercice CRESS est du ressort des consultants et de l'équipe de projet CRESS. Afin de pouvoir bien effectuer cette étape, une documentation complète (loi statistique, SNDS, Plan de développement, Rapports d'activités, précédent rapport CRESS, etc.) doit être mise à la disposition des consultants dès le démarrage de l'exercice.

En vue de garantir l'efficacité de l'Équipe de projet CRESS et du Groupe de pilotage, et favoriser la participation de tous ses membres, il est recommandé que l'équipe de projet soit présidée par la personne focale. Le statisticien National Adjoint ou le Directeur Général Adjoint de l'ONS présidera le Groupe de pilotage<sup>1</sup>.

#### Example pays:

En tant qu'exercice dirigé par le pays, il est important que les principales activités du CRESS soient guidées, gérées et entreprises par l'institution appropriée dans le pays. Le CRESS Cambodge en a fourni un bon exemple. L'ONS, en tant que principale partie prenante, a formé une équipe de projet CRESS Cambodge composée de responsables clés de l'ONS et de membres sélectionnés du personnel, soutenus par des consultants nationaux et internationaux engagés par PARIS21 pour le projet afin de gérer et de coordonner le processus. L'équipe a aidé à développer et à adapter la méthodologie et les outils CRESS, géré la distribution des questionnaires et la collecte des réponses, validé les réponses et encodé les données dans la base de données CRESS avec les conseils et l'assistance de PARIS21 et des consultants (international et national). L'actuel Comité de coordination des statistiques (CCS), présidé par le directeur général, a été initialement envisagé pour servir de comité directeur chargé de fournir une orientation, de résoudre les problèmes et d'examiner les conclusions et

#### 2.2 Dispositif de coordination de l'exercice CRESS par le Pays

Il est important que le cadre institutionnel de la coordination du CRESS soit clairement défini et officiellement convenu, soit par le biais d'arrangements bilatéraux ou multilatéraux, l'ONS assumant le rôle de chef de file. Des mécanismes de coordination (par exemple, un comité de coordination des statistiques ou des groupes de travail techniques) peuvent exister au sein du SSN et pourraient être exploités aux fins du CRESS pour former le comité de pilotage.

Dans le cas où un comité de pilotage ad hoc doit être créé, ce groupe devrait être composé des parties prenantes du SSN en incluant:

- 1. Les ministères impliqués dans les statistiques de financement (par exemple, Budget, Finances, Trésor, Plan, etc.)
- 2. Les structures en charges des statistiques émergentes (genre, changement climatique, sécurité...)
- 3. Les partenaires au développement.

**Astuce** : Il est important de veiller à ce que le dispositif de coordination de l'exercice CRESS ne soit pas trop lourd pour faciliter les rencontres de ses membres et obtenir plus d'efficacité. Ainsi, pour plus de souplesse et d'efficacité, un groupe technique, appelé Équipe de Projet, pouvant servir également de comité de pilotage lorsqu'il est élargi aux entités , peut être créé.

Les principales tâches de l'équipe sont de:

- 1. développer et adapter la méthodologie et les outils CRESS pour le pays ;
- 2. faire un inventaire des institutions à couvrir par le recensement CRESS ;
- 3. préparer le forum de haut niveau pour le lancement de l'exercice CRESS;
- 4. organiser les rencontres techniques avec les structures du SSN et les PD concernés par le CRESS (formation et assistance);
- 5. organiser la visite de l'équipe dans les différentes institutions pour expliquer les objectifs de l'exercice et distribuer les questionnaires ;

#### 2.3 Calendrier de mise en œuvre du CRESS

Le calendrier détaillé qui figure dans la Note conceptuelle devra faire ressortir :

- 1. les différentes activités à mener (préparation de l'exercice CRESS, collecte et contrôle de l'information, analyse des résultats et rédaction des rapports provisoire et définitif, élaboration du rapport financier destiné à l'agence de soutien)
- 2. les dates des activités
- 3. les rôles et responsables de l'équipe de projet (en fonction de ses rôles dans Error! Reference source not found.)
- 4. les résultats attendus.

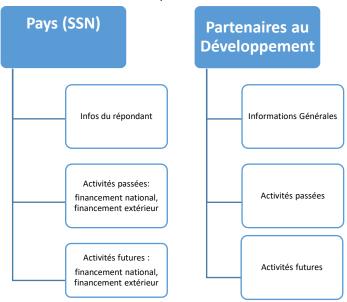
#### Périodicité

Il est recommandé que les pays utilisent le CRESS dans le cadre de leur suivi régulier du financement statistique dans le SSN. La périodicité idéale du CRESS est de trois ans, ce qui est suffisamment fréquent pour pouvoir saisir et traiter les tendances émergentes dans le financement des activités statistiques sans alourdir le processus de notification des pays. Cela pourrait également être utilisé pour soutenir le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre de la SNDS. Il est fortement recommandé que le CRESS soit intégré dans le programme régulier d'activités des Bureaux de statistique et par conséquent dans la SNDS. Un portail en ligne sera disponible sur <u>le site de PARIS21</u> pour que les pays fassent rapport et mettent à jour le CRESS tous les 2-3 ans.

#### 2.4 Développer et adapter la méthodologie et les outils CRESS pour le pays

Des questionnaires sont utilisés pour collecter les données et les informations auprès des différentes parties prenantes du SSN. Un ensemble de six questionnaires (4 pour les structures du SSN et 2 pour les partenaires au développement) ont été développer par PARIS21 (voir annexe II). Les questionnaires comprennent les définitions et explications des termes et des jargons pour aider les répondants d'horizons différents.

Les informations demandées dans les questionnaires sont résumées dans le graphe suivant :



La charge de déclaration est d'environ 1/2 heure pour chaque questionnaire. Cependant, les répondants peuvent passer plus de temps à rechercher des informations et à recueillir des données pertinentes.

#### **Astuce**

Ces questionnaires ont été mis à jour après plusieurs itérations par pays:

- Une colonne supplémentaire dans le Questionnaire 3 a été incorporée pour les documents sources des informations fournies. Cela facilitera l'institutionnalisation du processus CRESS, en tenant compte de la mobilité du personnel qui pourrait intervenir à l'avenir.
- Des définitions, des métadonnées et des instructions appropriées ont été ajoutées.

Afin de réduire la charge de travail, l'agence de soutien préremplira les informations à l'aide des données du rapport PRESS et d'autres sources. Certains questionnaires seront également disponibles en ligne afin de permettre aux répondants d'y accéder plus facilement et d'améliorer la qualité des données dans des délais courts.

#### 2.4.1 Adaptation des questionnaires

Le CRESS vise le recensement des financements de la statistique. Ainsi, l'étape d'adaptation des questionnaires aux besoins et aux objectifs du pays revêt une importance particulière et doit être guidée par des principes rappelés par la Charte Africaine de la Statistique et relatifs au rapport coût-

•

efficacité, tel que le souci de réduction de la charge de travail qui pèse sur les répondants et quand c'est possible d'éviter les enquêtes directes coûteuses.

#### 2.4.1.1 thématique spécifique

Quand cela est pertinent pour le pays, on peut adapter le questionnaire pour prendre en compte une thématique spécifique comme par exemple les statistiques de genre ou de changement climatique. Cela pourrait être pertinent pour les pays qui ont intégré le genre dans leurs SNDS ou les pays plus à risque des effets du changement climatiques.

Cela suppose qu'au moment du remplissage des questionnaires la rubrique « Nature/Objectif » de chaque projet/activité statistique déclaré par les structures du SSN ou les PD soit renseignée de manière détaillée et précise. Par exemple pour les statistiques de genre, doivent être visés :

- les projets/activités statistiques dont la pertinence des données de genre est signalée,
- les projets/activités statistiques pertinents pour les données de genre mais qui n'ont pas le genre comme objectif ultime,
- et les projets/activités dont l'objectif ultime est d'améliorer les systèmes de données sur le genre.

Cela est d'autant plus pertinent que le financement des données sur le genre est défini comme le soutien national et externe à la construction de systèmes de données sur le genre et que ceux-ci n'existent pas séparément des systèmes statistiques globaux robustes, mais plutôt les complètent. Des systèmes de données et des systèmes d'information solides sur le genre sont étroitement liés.

Les données sur le genre sont définies par la Division de statistique des Nations Unies comme des données qui sont collectées et présentées par sexe en tant que classification primaire et globale, des données qui reflètent les questions de genre, des données qui sont basées sur des concepts et des définitions qui reflètent de manière adéquate la diversité des femmes et des hommes et capturent tous les aspects de leur vie, et en tant que données collectées à l'aide de méthodes qui tiennent compte des stéréotypes et des facteurs sociaux et culturels susceptibles d'induire des préjugés sexistes dans les données. Les recherches menées par plusieurs acteurs, dont ONU Femmes, Data2X et Open Data Watch, ont montré qu'il existe de grandes lacunes dans les données sur le genre et que des données plus nombreuses et de meilleure qualité sont nécessaires pour tenir la promesse des ODD de ne laisser personne de côté.

#### 2.4.1.2 Système statistique centralisé vs système décentralisé

L'adaptation des questionnaires devra tenir compte du système statistique existant (centralisé ou décentralisé) qui peut rendre l'exercice complexe et coûteux selon les cas. En effet, la plupart des pays africains ont un système statistique décentralisé avec ou sans dépendance hiérarchique entre le niveau central (ONS) et les structures régionales. La configuration existante dans le pays devra guider les travaux d'adaptation du questionnaire mais aussi la constitution de l'équipe de projet CRESS et la structure de pilotage de l'exercice. Dans tous les cas, la rapport coût-efficacité devra orienter le travail d'adaptation des outils de collecte.

#### 2.4.1.3 Questionnaire papier vs questionnaire en ligne

PARIS21 a conçu un questionnaire sous format Excel qui peut être administré en ligne ; ce qui permet d'améliorer la qualité des données et de raccourcir les délais de collecte des informations. Toutefois, dans des situations de faibles connectivités dans le SSN, un recours au questionnaire papier peut s'avérer nécessaire et entrainer en conséquence des coûts supplémentaires, des délais de collecte plus longs et une qualité moindre des données. Il est important d'en tenir compte au moment de l'adaptation du questionnaire.

#### 2.4.1.4 Structures cibles avec budget propre vs structures sans budget propre

Que le système statistique soit centralisé ou décentralisé les structures statistiques peuvent disposer ou pas d'un budget propre. En particulier, la structure principale du SSN qu'est l'ONS peut ne pas disposer d'un budget propre, avec autonomie de gestion, mais avoir son budget intégré dans celui de son ministère d'appartenance. La collecte de l'information financière peut être rendue difficile lorsque la structure statistique répondante à l'enquête CRESS ne dispose pas d'un budget propre. En général, un nombre souvent important de structures de production statistique ne dispose pas d'un budget propre mais ont leur budget intégré dans celui de leur agence ou ministère d'appartenance hiérarchique. Des méthodes d'estimations, non limitatives, sont indiquées dans un mémo de remplissage annexé au questionnaire. Quand la structure ne dispose pas d'un budget propre, il importe d'en tenir compte pour ne pas alourdir inutilement le questionnaire et rallonger les délais de collecte de l'information. Toutefois, les éléments qui entravent la mesure des financements pourront figurer dans les recommandations du rapport CRESS et faire l'objet d'échanges avec les structures en charge de la planification des budgets statistiques. Ces situations montrent l'importance de faire du ministère des Finances ou de l'agence en charge du budget national ainsi que les départements des finances/du budget des différentes unités statistiques des partenaires actifs dans l'exercice du CRESS.

#### 2.4.1.5 Langue du questionnaire

Comme dans toute opération d'enquête, la compréhension du questionnaire par les répondants revêt une importance capitale. Ainsi, même si souvent l'anglais et le français sont utilisés dans les supports de collecte, le contexte national peut nécessiter le recours à d'autres langues pour une meilleure compréhension du questionnaire par les répondants. Cela a été le cas pour le Cambodge où le questionnaire a été traduit en langue khmer.

#### 2.4.1.6 Autres facteurs à prendre en compte

Certains facteurs impossibles à prévoir peuvent survenir durant la mise en œuvre de l'exercice CRESS tel que cela a été le cas avec la crise sanitaire liée à la COVID 19 et ses contraintes en termes de réunions en présentiel. Sur la base de l'expérience acquise lors de la crise sanitaire de la COVID 19, l'équipe de projet CRESS devra par conséquent réfléchir sur des alternatives pour les différentes rencontres (forum de lancement CRESS, rencontres techniques avec les répondants, présentation du rapport préliminaire aux parties prenantes....). L'expérience capitalisée en terme de télétravail devrait être mise à profit pour gagner en efficacité.

#### 2.5 Forum de lancement de l'exercice CRESS

Le CRESS implique de nombreux acteurs du Système Statistique National (SSN). La coopération de ces acteurs, notamment ceux qui fourniront des informations lors du recensement et ceux qui seront impliqués dans l'institutionnalisation du CRESS dans le SSN, est essentielle à sa réussite. Dans le même temps, il est nécessaire que les parties prenantes comprennent et apprécient la raison d'être, les objectifs et la méthodologie du CRESS. Un forum de lancement de haut niveau est donc un élément

important du processus CRESS qui a lieu après l'adaptation des outils de collecte mais avant la collecte C'est le moment idéal pour sensibiliser les participants sur l'importance de l'exercice en vue d'obtenir leur adhésion et leur facilitation. La raison d'être, les objectifs et la méthodologie de l'exercice CRESS devront être présentés au cours du forum. Le Forum de lancement devrait regrouper:

- 1. les hauts responsables du SSN;
- 2. le représentant de l'agence en charge du budget national
- 3. les départements des finances/du budget des Ministères ayant une représentation dans le SSN
- 4. les partenaires au développement (PD).

#### 2.6 Portée de la collecte de données

#### 2.6.1 Cibles de l'exercice CRESS

Dans la mesure où le CRESS vise à recenser l'ensemble des financements du SSN, l'étape de ciblage des répondants revêt une très grande importance. Le CRESS implique de nombreux acteurs du système statistique national (SSN). La coopération de ces acteurs, notamment ceux qui fourniront des informations lors du recensement CRESS et ceux qui seront impliqués dans l'institutionnalisation du CRESS dans le SSN est essentielle à sa réussite.

Les statistiques recoupent divers secteurs, la collecte de données doit donc être entreprise systématiquement dans l'ensemble du système statistique national. Généralement, il existe dans les pays des lois relatives aux activités statistiques qui fournissent une définition précise du système statistique national. Ce dernier comprend habituellement :

- le conseil national de la statistique (CNS) ou son équivalant ;
- l'office national de la statistique ;
- des services chargés de la collecte des données statistiques des départements ministériels et des organismes publics et parapublics;
- des services régionaux/provinciaux de production statistique ;
- des écoles nationales de formation statistique et démographique.

S'agissant des partenaires au développement, l'identification des cibles peut concerner dans un premier temps les partenaires qui financent habituellement la statistique et qui sont bien connus par l'ONS. Par ailleurs, le rapport PRESS est une bonne base pour s'assurer de l'exhaustivité des cibles de l'enquête CRESS. Les compléments apportés par le rapport PRESS permettront en particulier de ne pas omettre certaines structures finançant des projets multi-pays ou régionaux (exemple : Division Statistique des Nations Unies, BAD, CEDEAO, Afristat, Commission de l'UEMOA, PARIS21, etc).

Astuce: Un précédent rapport CRESS peut aussi servir dans l'identification des PD.

#### 2.6.2 Activités statistiques couvertes par le CRESS

L'exercice CRESS s'intéresse au financement des activités statistiques suivantes :

- la collecte des données administratives et la production de statistiques courantes;
- la réalisation d'enquêtes et de recensements ;
- l'élaboration d'indicateurs ;
- l'assurance qualité de la collecte et de la production statistique ;

- la diffusion des statistiques et l'accès des utilisateurs à ces statistiques ;
- les formations initiales et continues délivrées par des structures du SSN;
- la coordination statistique et le suivi-évaluation ;
- les projets spéciaux de développement statistique.

L'appui aux statistiques étant parfois intégré dans des programmes plus larges (régionaux, sousrégionaux, nationaux, sectoriels, etc.), il peut être difficile d'identifier et de quantifier le montant exact de cet appui. Dans ces conditions des estimations peuvent être faites.

Pour faciliter l'identification correcte des activités statistiques, l'agence de soutien fournit une classification des activités dans le domaine du renforcement des capacités statistiques. Cette classification fournit des informations sur les types de statistiques/activités statistiques. La classification de référence (CSA, Rév. 1 octobre 2009) du Conseil économique et social des Nations Unies utilisée a permis de classer les activités statistiques menées par les organismes de statistique nationaux et internationaux en grands domaines d'activités qui sont :

- Statistiques démographiques et sociales ;
- Statistiques économiques ;
- Statistiques environnementales et statistiques multi-domaines
- Méthodologie de collecte, de traitement, de diffusion et d'analyse des données ;
- Enjeux stratégiques et managériaux des statistiques officielles.

Les répondants peuvent également choisir d'utiliser des composants du CD 4.0<sup>3</sup> pour marquer les domaines de renforcement des capacités statistiques des projets.

#### 2.6.3 Financements visés

La collecte des données du CRESS tentera d'obtenir à la fois les engagements et les dépenses d'appui financier, technique ou matériel suivants :

- Ressources nationales : elles comprennent les ressources provenant du pays (gouvernement et autres en dehors du gouvernement) et destinées à financer les activités statistiques du SSN.
- Ressources externes (subvention, prêt, aide, etc.): ces ressources sont fournies par les
  partenaires au développement, en tant que soutien ciblé pour l'amélioration des statistiques
  dans un secteur/agence particulier, pour le SSN dans son ensemble, en tant que projet
  statistique spécifique ou en tant que composante d'un projet/programme de développement
  qu'ils gèrent, généralement dans le cadre d'activités de suivi et d'évaluation.

Les éléments de financement à considérer (budgets alloués et budgets exécutés) sont ceux des activités statistiques **récurrentes** et **périodiques** ainsi que ceux des projets/activités statistiques **exceptionnels, non récurrents, spéciaux** (enquêtes, recensements, développement de base de données, développement statistique).

Les financements des activités récurrentes peuvent être ventilés comme suit :

• Services du personnel (SP) – salaires, indemnités du personnel statistique.

\_

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> https://paris21.org/capacity-development-40

- Dépenses d'entretien et de fonctionnement (DEF) désignent le budget/le financement reçu par les agences/unités statistiques pour les dépenses récurrentes liées à la conduite des activités statistiques courantes (par exemple, la collecte de données administratives, la maintenance des systèmes d'information/bases de données, le traitement des données, la diffusion/publication des données, la formation, etc.)
- Dépenses en capital (DC)- investissements dans les statistiques pour les infrastructures, systèmes et équipements physiques et technologiques (par exemple, la construction de nouveaux bâtiments pour l'ONS ou les autres structures du SSN, la mise à niveau des systèmes d'information et/ou des bases de données, l'achat d'ordinateurs et/ou d'appareils pour les enquêtes/recensements et statistiques régulières), achat de logiciels, amélioration d'internet, etc.).

Les financements des **projets/activités statistiques exceptionnels, non récurrents, spéciaux** sont généralement les suivants :

- Financements d'activités de collecte de données financement alloué aux principales activités de collecte de données (par exemple, recensement, enquêtes) ne faisant pas partie des activités récurrentes ci-dessus;
- Financement de Projets spéciaux financement d'initiatives nouvelles/de développement sur les statistiques (par exemple, mise à jour de la méthodologie statistique, génération de nouveaux indicateurs, conduite d'une nouvelle enquête, nouvelles activités de renforcement des capacités, etc.).

Astuce: Dans certains cas, le financement des statistiques est difficile à identifier et à quantifier car il est intégré aux programmes réguliers des agences (gouvernementales). En tant que tel, il serait utile d'inclure certaines hypothèses (par exemple, la maintenance des bases de données directement liées à la collecte de données, la formation du personnel sur les statistiques, etc.) et d'estimer le financement fourni lié aux données/statistiques.

Les activités à saisir dans le CRESS devront être croisées avec les activités de la SNDS. Dans le cas où les activités de la SNDS auraient un coût spécifique indiqué, il convient également de vérifier si le coût estimé est cohérent avec ce qui a été rapporté dans les questionnaires CRESS. À l'avenir, les informations sur ADAPT (Advanced Data Planning Tool)<sup>4</sup> seront également une référence utile pour le CRESS, notamment sur l'estimation du coût des activités.

\_

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> https://www.paris21.org/advanced-data-planning-tool-adapt

#### **ADAPT (Advanced Data Planning Tool)**

ADAPT aide les ONS et les autres producteurs de données du pays à planifier efficacement les données requises par les décideurs et à suivre en permanence les progrès. Développé par PARIS21, ADAPT est un outil de planification de données gratuit, hébergé dans le cloud, multilingue et consultatif permettant aux producteurs de données d'adapter leur production de données aux besoins de données prioritaires. Il favorise la réutilisation des données et l'évaluation de la qualité des sources de données. En outre, il renforce une infrastructure de données coordonnée dans un contexte national ou régional. ADAPT permet une analyse détaillée de la demande et de l'offre de données. L'inadéquation entre les indicateurs requis et disponibles se traduit par des lacunes dans les données d'ADAPT. L'outil prend en charge la surveillance des activités du plan de données, y compris l'établissement des coûts et la budgétisation. Il produit un large éventail de rapports pour

#### 2.6.4 Couverture temporelle

Le CRESS doit être à la fois rétrospectif et prospectif et cohérent avec la couverture du PRESS. Le financement passé au cours des quatre dernières années (N-3, N-2, N-1, N) et le financement futur au cours des trois prochaines années (N+1, N+2, N+3) seront couverts dans l'exercice. L'année N est celle au cours de laquelle l'exercice CRESS est mené.

#### 2.7 Remplissage des questionnaires du CRESS

Les questionnaires Q1 à Q4 sont réservés aux structures du SSN tandis que les questionnaires Q5 et Q6 sont destinés aux partenaires au développement.

Le remplissage des questionnaires se fait dans l'ordre **Q2**, **Q3**, **Q4**, **Q1**. En effet, Q1 est principalement un questionnaire récapitulatif dont les éléments se trouvent pour l'essentiel dans Q2, Q3 et Q4. Hormis en ce qui concerne les éléments relatifs au profil du répondant et les effectifs du personnel (points 1 et 4 du questionnaire Q1). Quand cela est possible des formules récapitulatives sont intégrées à Q1. De même, pour simplifier la compréhension des rubriques de Q1, les éléments d'explication de certaines rubriques (icones à droite du tableau) peuvent être intégrés directement aux questions.

Au préalable, le répondant est invité à prendre connaissance des instructions, des définitions, de la classification des activités statistiques et du mémo de remplissage annexés aux questionnaires. Le tableau suivant indique pour chaque questionnaire le contenu et la personne qui devra s'occuper du remplissage.

Selon la qualité des informations fournies par les questionnaires, des consultations de suivi avec les répondants peuvent être menées.

Astuce: Des méthodes complémentaires ou supplémentaires peuvent être employées par le pays pour collecter des données (par exemple, l'utilisation de documents budgétaires du gouvernement, des entretiens avec des répondants clés, etc.) qui fourniront une explication du financement à inclure dans le rapport. Des sources alternatives peuvent être utilisées pour faciliter la collecte de données Dans les éditions précédentes du CRESS, certaines données et informations supplémentaires provenaient des sites Web et des plans et rapports de suivi des ministères, des agences et des partenaires au développement. Des informations ont également été obtenues par le biais de documents de lois budgétaires nationales dans certains pays.

Nom de la feuille	Contenu	À compléter par :
	Identité du Répondant. Fournir les informations du Répondant Ministère/Agence. La date de déclaration est celle à laquelle le questionnaire est soumis à l'ONS	
Q1 SSN — Informations du Répondant	2. Budget alloué (et dépense, si disponible) pour les activités statistiques de N-3 - N par les structures nationales (Gouvernement, secteur privé, organisations non gouvernementales) et les sources extérieures. Déclarer le budget de l'ensemble du Ministère ou de l'agence	Unité statistique et
et récapitulatif de Q2, Q3 et Q4	3. Informations de base sur les projets statistiques mis en œuvre en N-3 - N et les projets statistiques proposés/prévus pour une mise en œuvre en N+1 – N+3. Rapporter les projets de statistiques pour l'ensemble de l'organisation, du ministère ou de l'agence. S'il y a des agences rattachées avec un budget séparé du budget du ministère ou de l'agence mère, veuillez remplir et soumettre un jeu de questionnaires séparé.	responsable du budget de l'Agence
	4. Personnel des statistiques. Déclarez tout le personnel des statistiques pour l'ensemble du ministère ou de l'agence.	
Q2 SSN –	1. Budget approuvé fourni par le gouvernement par la loi des finances par grande catégorie de dépenses (services personnels (SP), autres dépenses d'entretien et de fonctionnement (DEF), dépenses financières (DF) et dépenses en capital (DC).	Unité statistique et
Passé - Domestique	2. Financement reçu par le ministère ou l'agence d'autres sources gouvernementales pour des projets/activités statistiques non réguliers/non récurrents/spéciaux pour la période N-3 - N.	responsable du budget de l'Agence
	3. Financement reçu par le ministère ou l'agence de sources non gouvernementales (secteur privé, hors sources externes) pour la période N-3 – N	
Q3 SSN - Passé - Extérieur	1.Financement reçu par l'agence de sources externes (organisations étrangères/internationales/partenaires au développement/bailleurs de fonds) pour des projets statistiques pour la période N-3 - N.  Profil du projet statistique, y compris l'état d'institutionnalisation des projets  2. Aide financière/engagement dans le projet/l'activité	Unité statistique de l'Agence et responsable du budget de l'Agence Responsable du
	statistique	Budget de l'Agence

Q4 SSN - Futur	<ol> <li>Budget proposé/prévu pour les opérations/activités statistiques régulières et récurrentes de l'organisation, du ministère ou de l'agence par grande catégorie de dépenses (services personnels (SP), autres dépenses d'entretien et de fonctionnement (DEAF), dépenses financières (DF) et dépenses en capital (DC) pour N+1 – N+3.</li> <li>Projets/activités statistiques proposés/prévus du ministère</li> </ol>	Unité statistique et responsable du budget de l'Agence
	ou de l'agence avec un financement du ministère ou de l'agence, d'autres sources nationales et de sources externes pour N+1 – N+3.	
Q5 PD –	1. Financement de projets/activités statistiques fournis par des organisations étrangères/internationales/partenaires au développement/donateurs au cours de la période N-3 - N.	Partenaires
Passé - Extérieur	2. Profil du répondant. La date de déclaration est celle à laquelle le questionnaire est soumis à l'ONS.	internationaux au développement
	3. Informations générales et de financement sur le projet/l'activité de statistiques	
Q6 DP –	1. Financement proposé/prévu pour les projets/activités statistiques des partenaires au développement (organisations étrangères/internationales/donateurs) pour N+1 – N+3 (et audelà).	Partenaires
Futur - Extérieur	2. Profil du répondant. La date de déclaration est celle à laquelle le questionnaire est soumis à l'ONS.	internationaux au développement
	3. Informations générales et de financement sur le projet/l'activité statistique proposé/prévu.	

#### Remplissage du questionnaire Q2

La difficulté d'obtenir les informations détaillées relatives aux budgets alloués, aux dépenses budgétaires réalisées et aux projets statistiques a été rencontrée dans certains exercices CRESS et notamment quand la structure répondante ne dispose pas d'un budget propre. Toutefois, il est recommandé de conserver dans les questionnaires adaptés le niveau de détail souhaité (services du personnel, autres dépenses d'entretien et de fonctionnement, dépenses financières et dépenses d'investissement) en vue de faire évoluer plus tard l'information dans ce sens dans le cadre d'un dialogue avec les structures en charge de la programmation des budgets statistiques.

Par ailleurs, en dehors des montants à recueillir, le renseignement précis et détaillé de la rubrique « Objectif Principal/nature (ligne 2-1-1-1 du questionnaire Q2) » des projets statistiques listés dans ces questionnaires revêt une grande importance dans la mesure où il permet de mesurer en particulier des financements de certaines statistiques spécifiques (genre, changements climatiques....) utiles aux renseignement d'indicateurs des ODD.

#### Remplissage du questionnaire Q3

Pour les mêmes raisons que Q2, le remplissage de la colonne 1-1-2 du **questionnaire Q3** doit être fait de façon précise, détaillée et complète.

#### Remplissage du questionnaire Q4

Les unités statistiques cibles du SSN peuvent souvent rencontrer des difficultés de remplissage du **questionnaire 4** au-delà de N+1. De ce fait, elles sont encouragées à travailler étroitement avec le responsable du budget de leur agence pour renseigner les trois (3) années futures.

#### Remplissage des questionnaire Q5 et Q6

S'agissant du **questionnaire Q5**, une attention particulière doit être accordée au remplissage des colonnes 2-1-4 (projets cofinancés) et 2-2-5-1 à 2-2-5-4. Leur bon remplissage et la confrontation des questionnaires des agences intermédiaires avec ceux des contributeurs (s'ils répondent à l'enquête CRESS) peuvent permettre de résoudre certaines difficultés liées à ce type de financement. Le remplissage des colonnes 2-1-9 à 2-1-12 évitera les difficultés de récapitulation dans Q1.

Les mêmes remarques ci-dessus concernant le questionnaire Q5 sont également valables pour le questionnaire **Q6**.

#### 2.7.1 Remplissage des questionnaires au sein d'un ministère

Au sein des Ministères, la coordination du remplissage des questionnaires sera assurée par les Unités Statistiques habilitées, qui sont chargées de faire la synthèse des questionnaires de toutes les unités statistiques du même Ministère, avant de soumettre le questionnaire unique aux services financiers pour la saisie/capture des données financières. Les structures disposant d'un budget propre doivent remplir un questionnaire distinct.

#### 2.7.2 Prise en compte des mouvements institutionnels (fusion et scission de Ministères)

Concernant l'instabilité institutionnelle (regroupement ou éclatement de Ministères) et la difficulté de mesure des financements qu'elle peut engendrer pour les SSN, il peut être convenu que pour le passé chaque Ministère fournisse les informations sur les activités de ce que représente son champ de couverture, les nouveaux découpages sont à considérer pour le futur. Ainsi, un Ministère donné qui a eu en charge deux autres Ministères sur le passé (N-3 à N), fournira les informations sur ces secteurs pour les années passées, mais pour le futur la nouvelle configuration sera respectée sans que le nouveau Ministère cherche à ajuster ses activités statistiques du passé.

#### 2.7.3 Remplissage du questionnaire par les organismes sous tutelle d'un Ministère

Les agences sous la tutelle d'un Ministère rempliront chacune un questionnaire distinct. Dans les cas où l'unité statistique au sein de l'agence sous tutelle d'un ministère ne dispose pas d'un budget propre et que les informations relatives aux salaires du personnel statistique, aux dépenses d'entretien et de fonctionnement et aux investissements ne peuvent être obtenues auprès des services financiers de son agence, des estimations peuvent être faites selon les méthodes indiquées. Ces méthods peuvent être trouvées dans la section des notes du questionnaire<sup>5</sup>. L'équipe du projet doit également rester disponible pour d'éventuelles demandes de renseignements. =

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> Au bas de chaque questionnaire. Par exemple, Notes 1-8 pour Questionnaires 2.

Box X : Analyse des données exemple du CRESS Mongolie

L'équipe de projet a géré la récupération des questionnaires remplis et a fourni des conseils ou des explications supplémentaires en cas de besoin. Elle a également effectué des rappels ou des visites dans certains ministères et agences afin d'assurer le suivi, de valider les données, de clarifier les problèmes et de fournir des conseils sur les questionnaires. Les questionnaires ont été soumis en format électronique, c'est-à-dire en fichier MS Excel.

Avant le déploiement de l'enquête, l'équipe de projet et les consultants de PARIS21 ont développé et convenu d'un ensemble de protocoles de validation des données pour guider le processus d'assurance qualité des données.

Dès réception des questionnaires remplis, le consultant national a effectué un premier examen des réponses et a traduit les réponses pertinentes de la langue mongole à l'anglais. L'équipe de projet a participé à l'examen et à la validation des questionnaires avant de les transmettre à l'administrateur désigné de la base de données du CRESS Mongolie.

L'administrateur de la base de données a "encodé" les réponses dans la base de données basée sur des feuilles de travail en utilisant une procédure écrite en interne pour faciliter le processus. La base de données est composée de 6 éléments, chacun correspondant à l'un des 6 questionnaires. Des tableaux consolidés ont été générés à partir de la base de données pour informer l'analyse des résultats et la formulation des conclusions. La validation finale des données par les consultants nationaux et internationaux a été effectuée sur les données consolidées de la base de données.

#### 2.8 La validation des données

La validation des données se déroule en deux étapes sur la base des contrôles figurant en annexe III. La première étape de validation concerne les répondants et la seconde est du ressort des consultants, de l'équipe de projet CRESS et de PARIS21.

Les répondants doivent valider les questionnaires sur la base des contrôles figurant à l'annexe III. Après avoir collecté les réponses aux questionnaires, les consultants et l'équipe de projet CRESS procèdent à la deuxième étape de validation avec la même base de contrôle<sup>6</sup>.

Une attention particulière devra être accordée à la mise en cohérence entre les informations de financements déclarées par les agences intermédiaires dans le cadre de projet cofinancés et ceux déclarés par les contributeurs initiaux. Ces vérifications ne sont possibles que si les agences intermédiaires et les contributeurs initiaux répondent à l'enquête CRESS. De même, il sera important qu'un rapprochement soit fait entre les financements extérieurs de projets déclarés par les structures du SSN et ceux rapportés par les partenaires au développement.

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> En plus, l'agence de soutien peut valider à une validation croisée et affinée des données collectées à partir des résultats du PRESS. Les résultats recueillis à cette étape alimenteront également la base de données PRESS. PARIS21 discutera de la différence identifiée dans ce processus avec les parties prenantes par le biais d'emails et de réunions de consultation.

#### 2.9 Protocole de transmission des données

Afin de faciliter la transmission des données du CRESS depuis les sources de données vers l'ONS qui est l'administrateur de la base de données du CRESS, il sera utile que l'ONS définisse le protocole de transmission des données le plus adapté à l'infrastructure informatique du SSN. Dans le cas ou cela est possible, les données seront collectées via un portail de rapport en ligne et des feuilles Excel et seront stockées dans une base de données SQL avec différentes tables. Chaque élément de données de chaque questionnaire s'est vu attribuer une colonne de la base de données. Des tableaux analytiques<sup>7</sup> seront générés à partir de la base de données pour faciliter l'analyse des résultats et la formulation des conclusions.

#### 2.10 Validation des résultats

Après la création de la base de données et les tableaux statistiques, les répondants pourront valider les résultats. Des processus d'assurance qualité de base standard/communs seront administrés pour valider les résultats. L'équipe du projet partagera avec les répondants les résultats de l'analyse quantitative basée sur les données collectées, les évaluations qualitatives consolidées à partir des discussions, ainsi que les conclusions et recommandations. La validation peut être effectuée par le biais d'un forum ou de communications bilatérales.

### Chapitre 3 : Résultats attendus de l'exercice CRESS

#### 3.1 Cadre d'analyse

Conformément aux objectifs du CRESS, le cadre couvrira à la fois une analyse qualitative et quantitative des statistiques de financement. Sur la base des instruments de saisie de données/questionnaires, les facteurs qualitatifs facilitant ou entravant le soutien aux statistiques et leur mesure seront identifiés/évalués. En outre, une analyse quantitative des niveaux actuels, des tendances et de la nature, de la répartition et des priorités du financement dans les statistiques sera effectuée. Enfin, dans la mesure du possible, le financement des statistiques tel que rapporté par les pays à travers le CRESS sera comparé/validé avec ce qui est rapporté par les partenaires au développement à travers le CRESS ainsi qu'à travers le PRESS. Les défis et les enseignements tirés de chaque CRESS contribueront à la ligne directrice du CRESS et au rapport annuel du CRESS qui couvre toutes les activités du CRESS des différents pays cette année-là.

Une section spécifique pourrait être réservée aux financements des statistiques sur le genre ainsi que sur les données climatiques quand cela est pertinent pour le pays. Cette section spécifique est à développer aussi bien pour les financements domestiques que pour les financements externes. La cartographie des projets/activités statistiques, en plus de la présentation des financements par structure et par sources de financement devraient faire ressortir les projets relatifs au genre et aux données climatiques pour lesquels il existe toujours d'importants gap<sup>8</sup> de financement.

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup> Les annexes du rapport final CRESS du Cambodge ainsi que la Note conceptuelle annexée au rapport CRESS du Bénin fournissent un ensemble de tableaux pouvant servir d'inspiration.

<sup>&</sup>lt;sup>8</sup> Le Rapport 2018 des partenaires sur l'appui aux statistiques (PRESS), a noté que le fort engagement des donateurs multilatéraux en faveur des statistiques ne se reflétait pas dans la production de statistiques ventilées

#### 3.2 Rapport CRESS

Un exemple de plan détaillé du rapport CRESS figure en annexe IV. Les orientations relatives au contenu de chaque partie sont indiquées ci-après.

L'introduction peut rappeler le contexte national dans lequel l'exercice CRESS est mené. Elle peut traiter de l'importance de la demande de statistiques à travers les différentes initiatives nationales et internationales (Plan de développement économique et social, agenda 2030 (ODD), agenda 2063 de l'Union africaine, Plan d'actions du Cap, etc.). Un rappel de la pratique de la SNDS et éventuellement du CRESS, ainsi que la satisfaction de la demande en statistique peut aussi être utile à faire. Cette partie peut également aborder les éventuelles réformes statistiques (par exemple : mise en œuvre de la Charte africaine de la statistique, notamment le Fonds National de Développement de la Statistique) entreprises en vue d'améliorer les performances du Système Statistique National (SSN). Au cas où une évaluation par les pairs (préconisée par l'Union africaine) aurait été effectuée, il serait bon de rappeler ses éventuelles conclusions allant dans le sens d'une amélioration des financements de la statistique.

Les différents éléments composant le **chapitre 1 relatif à la méthodologie** proviennent de la Note Conceptuelle du CRESS adaptée par l'équipe de projet CRESS au démarrage du projet, du présent document et des autres travaux préparatoires de l'équipe de projet CRESS. Ce chapitre peut être rédigé en même temps que la collecte des données.

Le **chapitre 2 sur l'organisation et le fonctionnement** du cadre réglementaire et institutionnel du SSN, est basé sur différents documents disponibles au début du projet CRESS. Il rappelle le cadre institutionnel du SSN et son fonctionnement. Les éventuelles réformes de ce cadre sont à souligner. Il serait utile de mettre en exergue les éléments du fonctionnement du cadre institutionnel qui favorisent ou entravent l'amélioration du financement des statistiques.

La partie traitant des ressources humaines peut être alimentée par des données administratives (diagnostique de la SNDS) mais aussi par les données de personnels statistiques du recensement CRESS (questionnaire 1). Il est recommandé d'avoir une présentation des données désagrégées par sexe.

par sexe. Parmi les projets statistiques examinés, seuls 4 % indiquaient l'égalité des sexes comme objectif principal, à peine 10 % contenaient des activités dans le domaine des statistiques sexospécifiques, et le budget approximatif de ces activités ne représentait que 3 % des budgets totaux de tous les projets signalés. Les statistiques sur le genre recoupent les domaines et secteurs thématiques tels que l'éducation, le travail, la santé, l'accès aux ressources ou la prise de décision, afin de fournir les preuves nécessaires pour suivre les engagements en faveur de l'égalité des sexes.

La partie traitant de la Production statistique devra mettre l'accent sur la satisfaction de la demande de statistiques. Elle devrait aussi traiter les statistiques sur le genre et les données climatiques quand cela est pertinent pour le pays.

Dans le **chapitre 3** qui traite du financement du SSN, comme pour toute enquête, il serait utile de le débuter avec les taux de réponses de l'enquête CRESS et de les comparer éventuellement avec ceux des précédents exercices CRESS.

Le dernier chapitre traite des limites rencontrer dans l'exercice CRESS, des défis relevés et des leçons apprises. Pour finir, la conclusion doit inclure les recommandations qui ressortent de l'analyse des résultats de l'exercice CRESS.

#### 3.3 Base de données sous forme de fichiers Excel

La base de données doit être conçue de manière à permettre l'édition des tableaux statistiques figurant dans la Note conceptuelle adaptée, élaborée au démarrage du projet. A chaque élément de données du questionnaire doit être attribuée une colonne de la base de données. En plus des tableaux détaillés, la base de données doit comporter les tableaux de synthèse à faire figurer dans le rapport CRESS.

#### 3.4 Amélioration de la coordination sur le financement des statistiques

Le rapport CRESS doit contribuer à améliorer la coordination des parties prenantes à l'information statistique qui sont informés sur la base de faits des domaines prioritaires du développement statistique et des besoins de financements. Il devra en particulier permettre au gouvernement de mieux faire les arbitrages nécessaires dans le cadre de sa programmation budgétaire en fonction de ses engagements nationaux et internationaux. Au cas où il existe dans le pays un groupe de bailleurs pour le développement de la statistique, le rapport CRESS constituera un puissant outil de coordination.

#### 3.5 Plan de communication sur le CRESS et supports de plaidoyer

Les résultats du CRESS devraient fournir des informations importantes sur le financement des statistiques. Outre le partage de ces informations avec la communauté internationale, leur diffusion aux principales parties prenantes dans le pays sera cruciale pour améliorer le financement des statistiques et accroître les investissements dans les statistiques, en particulier pour les agences non statistiques. Il est recommandé d'avoir un plan de communication<sup>9</sup> préparé et mis en œuvre pour diffuser les résultats du CRESS. Ce plan devra cibler en particulier l'organe d'orientation de la politique statistique dans le pays (Conseil national de la statistique ou son équivalant), le Conseil des Ministres, l'Assemblée nationale (qui vote le budget national), le groupe des bailleurs de fonds.

Le message en direction du gouvernement et des PD devrait être axée sur les priorités (engagements nationaux et internationaux), les financements obtenus, les besoins de financements, l'amélioration

<sup>9</sup> Il est recommandé d'utiliser la ressource de PARIS21 pour ce processus. <a href="https://paris21.org/sites/default/files/inline-files/CommunicationsGuideforNSOs.pdf">https://paris21.org/sites/default/files/inline-files/CommunicationsGuideforNSOs.pdf</a>

souhaitée des procédures<sup>10</sup> des bailleurs de fonds et la programmation des budgets statistiques par le gouvernement pour une meilleure mesure des financements.

-

<sup>&</sup>lt;sup>10</sup> Les structures du SSN ont souvent mentionné des procédures inadaptées des bailleurs par rapport à la programmation des projets/activités statistiques. Fondamentalement, l'existence de cadres comptables performants et de bonnes procédures et pratiques de passation de marché au sein des structures statistiques peuvent être des garanties pour les PD dans la mise à disposition de leurs ressources.

#### Box:

Le Clearinghouse for Financing Development Data vise à fournir une plate-forme dédiée aux fournisseurs d'aide et aux bénéficiaires pour aligner leurs priorités, optimiser leur prise de décision et démontrer un argument plus solide en faveur des données et des statistiques. Pour atteindre cet objectif, la plateforme donne la priorité à des informations centrées sur l'utilisateur, transparentes et accessibles sur les partenaires, les projets et les résultats, qui s'appuieront sur des données opportunes, précises et approfondies.

Alors que le contenu du Centre d'échange sera mis à jour pour conserver sa pertinence dans le temps, cette stratégie garantira que les partenaires n'auront pas à supporter le même fardeau de reporting pour renouveler les informations chaque année. Une fois que la première série d'informations est collectée et que les profils de pays/fournisseur/projet sont établis, les futures mises à jour seront beaucoup plus faciles en utilisant la structure de données développée et la méthodologie d'analyse. Une fois la première série de données collectées, le Clearinghouse permettra aux partenaires de canaliser directement les données mises à jour de manière flexible en fonction de leur processus de prise de décision. Les mises à jour de ces données peuvent être effectuées par un point focal national ou au niveau de l'agence qui coordonne le flux de données dans son pays/agence et agit en tant que propriétaire de facto des données. Si les partenaires le souhaitent, l'équipe du centre d'échange peut également faciliter le processus ou mettre à jour les informations pour les partenaires. Un mécanisme d'assurance qualité sera intégré au processus de mise à jour pour assurer l'intégrité des données mises à jour. Pour réaliser le processus de mise à jour décentralisé et dirigé par les partenaires, l'équipe Clearinghouse développera des "hubs partenaires" indépendants pour les pays et les agences afin de permettre un acheminement direct des données de manière flexible pour se connecter étroitement à leurs processus décisionnels respectifs. Les hubs seront développés sur la base d'autres plateformes de gestion de l'aide et d'autres centres d'échange, avec une conception simple et intuitive qui nécessite une formation minimale. Techniquement, les hubs transféreront des données granulaires vers la plate-forme principale de Clearinghouse via des échanges de données intégrés entre les bases de données.

#### À propos du Clearinghouse

Le Clearinghouse for Financing Development Data (Centre d'échange pour le financement des données sur le Développement) est une plate-forme dédiée aux fournisseurs d'aide et aux bénéficiaires pour aligner leurs priorités, optimiser leur prise de décision et démontrer un argument plus solide en faveur des données et des statistiques. Pour atteindre cet objectif, la plateforme donne la priorité à des informations centrées sur l'utilisateur, transparentes et accessibles sur les partenaires, les projets et les résultats, qui s'appuieront sur des données opportunes, précises et approfondies.

Il s'agit de la première plate-forme offrant une vue d'ensemble globale à la fois du soutien financier aux statistiques et aux données ainsi que des besoins de financement dans les pays partenaires. Elle offre des données sur le financement des statistiques de développement auprès d'un large éventail de parties prenantes, y compris des organisations internationales, des fournisseurs de coopération au développement, des bureaux de statistique et des ministères de tutelle d'unités statistiques. L'enquête auprès de 193 pays relative au Plan d'actions mondial du Cap pour les données sur le développement durable a permis entre autres d'évaluer les besoins de financement des pays, notamment ceux de pays à revenu faible ou intermédiaire.

# **Chapitre 4 : Questions récurrentes d'exercices CRESS en Asie et en Afrique**

Différents exercices CRESS ont été menés sur les continents africain et asiatique. Parmi ceux-ci, on peut citer les Philippines, le Cambodge, la Mauritanie, le Bénin, le Sénégal et le Niger.

La revue des études CRESS a permis d'identifier des limites communes, telles que :

- Des périodes courtes réservées aux exercices qui ne permette pas une couverture exhaustive des structures cibles (SSN, ONS PD) et qui par conséquent entraîne une sous-estimation des financements mais aussi des données incomplètes fournies par certains répondants. Prévus pour environ 4 mois, les exercices CRESS peuvent se dérouler sur 9 mois en raison de la collecte et du contrôle des informations;
- Des considérations de confidentialité qui empêche de disposer de certaines données ;
- la non prise en compte dans le champ de l'enquête CRESS de programmes multi-pays ou régionaux (BAD, FMI, Afristat .....);
- Des difficultés d'identification et de classification d'activités statistiques à partir du budget de ministères ou agences ;
- Une incapacité des unités statistiques de certains ministères de fournir les budgets statistiques passés et/ou futurs.

Malgré ces limites les exercices CRESS ont quand même apporté des résultats intéressants :

- Dans certains cas, les financements des PD déclarés par les structures du SSN sont supérieurs aux montants déclarés par les PD. Ceci a été le cas du dernier exercice CRESS du Niger (27,6 milliards de F CFA déclarés par le SSN contre 23,7 milliards annoncés par les PD). L'écart entre ces deux chiffres peut être réduit sachant que le PRESS peut renfermer des doublons dus à la complexité des flux d'aide des donateurs initiaux, par le biais d'agences intermédiaires, aux bénéficiaires. Ainsi le CRESS peut contribuer à réduire les écarts.
- Les différents exercices CRESS ont permis de mettre en évidence les facteurs entravant la mesure du financement de la statistique et des recommandations ont été formulées dans le sens de la mise en place de plan de travail pour les activités statistiques dans le SSN et chez les PD permettant d'alimenter aisément les questionnaires CRESS.
- L'intérêt des projets CRESS réside dans leur capacité à fournir les mesures des financements statistiques nécessaires au plaidoyer visant l'accroissement de ceux-ci. Par exemple, les exercices CRESS permettent de vérifier la recommandation de l'Union Africaine qui veut qu'au moins 0,15% des allocations du budget national soit consacré au financement des statistiques.

Un autre intérêt des exercices CRESS est l'identification des défis pour les exercices futurs et les leçons apprises. Ceux-ci peuvent être classifier selon qu'ils sont lié à la coordination, aux ressources ou à l'aspect technique.

#### **Coordination**

 La difficulté d'inserer les activités CRESS dans les programmes d'activités régulières existantes et concurrentes des structures du SSN. Ces situations peuvent expliquer, par exemple, le retard souvent noté dans le remplissage du questionnaire de l'ONS, chef de file de l'enquête CRESS;

- le manque d'efficacité de certaines équipes du CRESS du fait de la surcharge de travail.
   L'équipe du CRESS est composée de membres du personnel de l'ONS et de représentants des structures sectorielles statistiques. Dans certains cas, cependant, l'équipe du CRESS est réduite à un ou deux agents de la structure de coordination du SSN au sein de l'ONS. Le manque de participation minimale des ministères peut entraîner une lourde charge de travail et une faible efficacité de la communication, en particulier lors de la collecte et de la validation des données;
- le manque d'efficacité du comité de pilotage qui ne joue pas son rôle d'orientation et de résolution des problèmes liés à l'exercice : les répondants, ayant parfois besoin d'intervention de haut niveau auprès du département chargé des finances pour accéder aux données budgétaires (notamment quand la structure statistique ne dispose pas d'un budget qui lui est propre), n'ont pas toujours eu l'appui escompté du comité de pilotage ;
- la difficulté à identifier l'unité statistique coordonnatrice de l'enquête CRESS au sein de ministères avec de multiples unités statistiques ;
- la faible coordination des PD sur les projets co-financés : La mise en place du comité de pilotage incluant les PD pourrait permettre de surmonter cette difficulté.

#### Ressources

• l'insuffisance de personnel surtout dans les structures sectorielles de production statistique ainsi que de faibles capacités en matière de planification des activités statistiques et de programmation budgétaires.

#### **Technique**

- les difficultés de compréhension des questionnaires qui retarde la collecte et la validation de ceux-ci : en plus du forum de lancement du CRESS et des rencontres techniques d'assistance de répondants, il est conseillé de tenir des rencontres séparées avec les structures du SSN et les partenaires au développement (PD) pour une formation approfondie sur les questionnaires. Les retards souvent notés dans les exercices CRESS sont dus à la phase de collecte et contrôle des données;
- la mobilité du personnel peut parfois constituer un facteur limitant dans le remplissage des questionnaires et la couverture exhaustive des projets/activités statistiques. Le personnel nouvellement affecté dans les unités statistiques des ministères peut avoir une connaissance encore limitée des projets/activités statistiques. Cette situation est aussi observée au niveau de certains PD. En plus de la mention dans les questionnaires des sources de données pour les projets/activités statistiques, l'ONS pourrait aider à résoudre ces difficultés en répertoriant tous les projets/activités statistiques et en les mettant à la disposition du SSN et des PD<sup>11</sup>. Cette liste pourrait permettre de limiter les écarts entre les financements des projets déclarés par les PD et ceux annoncés par le SSN;
- la faible capacités de certains personnels à réaliser des estimations quand la structure statistique ne dispose pas d'une ligne budgétaire propre à ses activités : la formation approfondie sur le questionnaire CRESS pourrait permettre de surmonter cette difficulté;
- la difficulté d'analyser les financements domestiques et externes des indicateurs des ODD. L'introduction dans les questionnaires de rubriques relatives aux ODD et un meilleur renseignement des questions relatives à « l'objectif/la nature » des projets statistiques devrait permettre de surmonter cette difficulté;

<sup>11</sup> Exemple : dans le cas du Bénin, l'ONS (INSAE) a communiqué à tous les PD la liste des projets financés par ces derniers.

Globalement, malgré les limites des exercices CRESS réalisés jusqu'ici, les rapports élaborés ont quand même contribué à un certain succès. En effet, ils ont permis aux différentes parties prenantes de disposer d'une mesure multi-dimensionnelle du financement des statistiques, des priorités et des besoins de financements. Il s'agit là de faits qui contribuent à l'amélioration du plaidoyer pour des financements accrus de la statistique.